

18 février 2016 – 2016ko otsailaren 18a

Le patrimoine naturel du Pays Basque



Iparraldeko Ondare naturala



Conseil de Développement du Pays Basque
Euskal Herriko Garapen Kontseilua

SOMMAIRE

Eléments de cadrage	3
Nature du document	3
Contexte de la réflexion.....	3
Définition du « patrimoine naturel »	3
Objectifs et méthode	4
Partie 1 : Portrait du patrimoine naturel du Pays Basque	5
1.1- Une géologie et une diversité de milieux remarquables	5
1.2- Une flore et une faune très riches.....	8
1.3- Patrimoine naturel et activités humaines	10
Partie 2 : Diagnostic partagé et enjeux	19
2.1- Des facteurs majeurs d'érosion du patrimoine naturel	19
2.2- Des mutations sociétales impactant le patrimoine naturel	21
2.3- Un diagnostic à partir d'une analyse AFOM	23
2.4- Des enjeux hiérarchisés autour de 3 défis	24
Partie 3 : Propositions d'orientations & d'actions	26
1 ^{ère} orientation : Développer le partage de la connaissance du patrimoine naturel.....	26
2 ^{ème} orientation : Faire du patrimoine naturel un socle des politiques de développement et d'aménagement du territoire	28
3 ^{ème} orientation : Intégrer les services rendus par les écosystèmes dans les filières économiques locales	30
4 ^{ème} orientation : renforcer la médiation et les liens entre patrimoine naturel et culturel.....	32
<u>Annexe</u> : Les membres du groupe patrimoine naturel.....	35

Éléments de cadrage

Nature du document

Ce Document est une synthèse élaborée à partir des travaux menés par le groupe de travail Patrimoine naturel du Conseil de développement

Pour plus d'information sur l'ensemble des travaux menés :

Etat des lieux du patrimoine naturel, compte-rendu des réunions,...

<http://www.lurraldea.net/fr/animation-territoriale/transition-ecologique-et-energetique/biodiversite.html>

Contexte de la réflexion

Le patrimoine naturel constitue un des piliers de l'identité du territoire Pays Basque.

Ses ressources sont remarquables mais de nombreux risques identifiés, entraînent une érosion de la biodiversité ainsi qu'une fragmentation des espaces naturels.

Dans l'ensemble ce patrimoine est insuffisamment pris en compte par les acteurs locaux, alors qu'une intégration du patrimoine dans le cadre de projets collectifs, pourrait être un facteur dynamisant le territoire.

Dans le cadre du Contrat territorial Pays Basque 2007-2013, le Conseil de développement a été saisi par le Conseil des élus et ses partenaires pour engager une réflexion avec les acteurs du territoire concernés par la connaissance, la préservation et la valorisation du Patrimoine naturel en vue de formuler un Avis.

Définition du « patrimoine naturel »

La notion de patrimoine naturel dépasse largement celle de la biodiversité. La Biodiversité renvoie aux éléments de la nature présents sur un territoire : de la génétique des espèces aux espaces naturels, à la géologie...

Le Patrimoine naturel renvoie à une dimension plus anthropologique : la reconnaissance par les hommes de la richesse que constitue l'environnement qu'ils partagent.

Ce patrimoine naturel est donné ou peut résulter d'une sélection effectuée par l'homme (races animales et végétales) ou de l'action de l'homme (bocage, prairies, forêts).

Le patrimoine naturel évolue chaque jour car il est vivant.

La notion de patrimoine renvoie à une idée d'héritage et de transmission. La notion de patrimoine implique de donner une valeur aux éléments de nature (habitats naturels ou espèces). Ces valeurs peuvent renvoyer à des valeurs économiques, à des ressources génétiques, à des services rendus à l'homme ou encore à des valeurs esthétiques ou symboliques.

Objectifs et méthode

Les objectifs:

- proposer aux acteurs un partage de la connaissance, une appropriation de la richesse du patrimoine naturelle, de son lien à l'identité du territoire, de son lien à l'économie du territoire,...
- faire émerger une vision partagée des enjeux et des défis liés à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine naturel
- formuler un avis proposant une synthèse des échanges et réflexions menées ainsi que des pistes de chantiers à ouvrir ou renforcer en Pays Basque.

Un **état des lieux** établi entre l'équipe technique du CDPB et celle de structures professionnelles, à partir :

- de différentes études menées sur le territoire (Profil environnemental des Pyrénées Atlantiques, étude Trame Verte et Bleue du SCOT Bayonne Sud Landes, état des lieux réalisés sur les outils de gestion intégrée de l'eau, diagnostic sur la montagne basque,...),
- d'un suivi technique de démarches locales (Natura 2000, Schéma Régional de Cohérence Ecologique,...).

Un **groupe de travail** mis en place par le Conseil de développement, sous l'animation d'Olivier Clément et Françoise Pautrizel, s'est réuni 10 fois pour

- élaborer un **diagnostic** partagé, à partir de cet état des lieux,
- identifier les **enjeux** majeurs
- formuler des **propositions** à soumettre au CDPB

•57 personnes inscrites au groupe de travail (cf. annexe 1) :

- 17 membres du CDPB
- 14 représentants de collectivités territoriales (CR, CD, CA, Villes, SIVU)
- 11 représentants d'institutions (DDTM, ONEMA, ONCFS, ONF, CBN SA)
- 11 représentants d'association (LPO, CPIEs, MIFENEC,...)
- 4 représentants scientifiques (UPPA, IFREMER, IMA, Centre de la mer)

•Une cellule de pilotage réunissant des techniciens du Conseil départemental et des deux CPIE, et l'équipe d'animation du CDPB

Une équipe d'animation du CDPB

Membres du Conseil de développement, dans le collège des « personnalités qualifiées », Olivier Clément est un ancien chercheur de l'INRA très impliqué dans les questions de développement durable. Françoise Pautrizel (actuellement vice-présidente du CDPB) est océanographe et directrice de Biarritz Océan. Ils ont assuré le pilotage de la réflexion en tant que référents pour les instances du CDPB.

Maite Gonzalez, chargée de mission au Conseil des élus, a élaboré l'état des lieux et assuré l'animation technique.

Partie 1 : Portrait du patrimoine naturel du Pays Basque

1.1 - Une géologie et une diversité de milieux remarquables

En résumé :

- **50 millions d'années** d'histoire lisible sur les falaises de la côte basque
- **Le Pays Basque fait partie des 34 « points chauds » de la biodiversité mondiale**, où se concentrent une diversité exemplaire
- **Une diversité d'espaces** : montagne, **3500 km de fleuves**, **44km de littoral**, des taux de boisement de forêts de 16 à 40% ; la plus grande forêt de hêtres d'Europe..
- **Une diversité de milieux** : estuaires, milieux dunaires, falaises, rivières, torrents, côteaux calcaires, sites géologiques, grottes...



GEOLOGIE

Le Pays Basque possède un patrimoine géologique riche et diversifié. Il présente ainsi des sites d'importance tels que la couche KT, les flyschs, les anticlinales,... qui intéressent de nombreux géologues au niveau national et international et qui représentent autant d'illustrations locales pour l'enseignement de la géologie auprès des élèves (Collège et Lycée) et des étudiants.



Situé au carrefour de trois zones biogéographiques, avec son flanc littoral, sa zone de montagne ainsi que ses espaces de bocages et ses plaines alluviales, le Pays basque possède une grande richesse de milieux et de paysages.

MILIEUX ROCHEUX

Les falaises et les cavités rocheuses des massifs de la montagne basque sont aussi des milieux très spécifiques favorables à une flore et une faune particulières.

Les grottes correspondent aux réseaux souterrains de ruisseaux des reliefs karstiques. Elles abritent de nombreuses espèces de chiroptères qui font leur valeur patrimoniale. Les grottes de Sare, Bexankako Leiza, Mikelauensilo font l'objet de protection vis-à-vis de leurs hôtes. La plus vaste salle souterraine d'Europe (La Verna) est située en Soule.

Les chiroptères nombreux en Pays Basque trouvent aussi refuge dans les arbres creux, dans les cayolars ou les fermes du Pays Basque.

Les falaises rocheuses sont le refuge de rapaces emblématiques tels que le vautour fauve, le vautour percnoptère ou le gypaète barbu.

OCEAN & LITTORAL

Le golfe de Gascogne héberge une grande variété de poissons, de mollusques, de céphalopodes, de crustacés, de mammifères marins, et d'oiseaux marins. Le plateau continental basque est marqué par des reliefs importants à l'image de la morphologie côtière qui l'expose directement aux fortes houles de l'Atlantique. Cette grande variété de milieux et de fonds marins est le support d'une biodiversité tout à fait remarquable.

Le littoral basque long de 44km comprend des espaces remarquables tant sur le plan paysager que sur le plan biologique abritent des associations végétales uniques et des populations d'oiseaux rares (Faucon pèlerin, Océanite tempête...).



Les zones estuariennes constituent des milieux spécifiques liés au mélange d'eau salée et d'eau douce ainsi qu'un apport de sédiments important qui confèrent aux berges des caractéristiques physico-chimiques particulières. Elles abritent ainsi une flore riche composée d'espèces typiques telles que le Roseau commun ou la Salicaire et des espèces inféodées à ce milieu.

MILIEUX AQUATIQUES & HUMIDES

Les milieux aquatiques sont nombreux et diversifiés en Pays Basque.

Des étangs rétro littoraux tels que ceux d'Izadia (dit lacs de Boucau), le lac Mouriscot ou Marion, des lacs de montagne tels que le lac du Xoldokogaina ou le lac d'Irati et des étangs de plaine tel que l'étang de Chourroumilatx, le lac de Sames, ... Selon leurs caractéristiques, ils abritent une faune et flore plus ou moins variées.

Le Pays Basque est un pays d'eau. Son réseau hydrographique est relativement dense avec **3 500 km de fleuves et de rivières** de plus de 1 km répartis en 2 grands sous-ensembles avec d'une part, l'Adour et ses affluents et d'autre part, les fleuves côtiers.

Les zones humides, associées à des cours d'eau, des sources ou des suintements, elles constituent un patrimoine exceptionnel en raison de leur richesse biologique.

Les plus connues et suivies sont les zones humides de La Rhune et du Xoldokogaina, les zones humides de la Nive, les barthes de l'Adour, les zones humides du Mondarrain et de l'Artzamendi.

En fonction de leurs situations par rapport aux différents milieux montagnards, littoraux ou de plaine, ces zones humides ont des diversités biologiques et des rôles différents.



Les tourbières et milieux tourbeux caractérisent les milieux humides de la montagne basque. Ces tourbières sont principalement habitées de végétaux bryophytes comme les sphaignes, de plantes carnivores, telles les droséras et les grassettes et de plantes herbacées.

MILIEUX OUVERTS

Ils sont notamment liés à l'activité agricole, dont la SAU couvre environ 60% du territoire en Pays Basque. Ces espaces sont principalement entretenus par le pâturage ou l'écobuage. Ces milieux ouverts sont constitués en Pays Basque de landes humides ou sèches, de pelouses ou de prairies, directement liés au maintien des pratiques agropastorales (pâturage, fauche).

La composition des landes est largement fonction des sols acides et humides, avec des landes à fougères, landes à ajoncs, landes à bruyères...

Les pelouses elles dominent essentiellement sur les secteurs d'estive. Dominées par des espèces de graminées, les caractéristiques des pelouses varient en fonction de la géologie, de l'altitude et du climat du site.



MILIEUX FORESTIERS

Ils regroupent les forêts littorales, les forêts des plaines alluviales, les forêts mixtes des zones de coteaux et les forêts d'altitude où le hêtre est fortement présent.

Les forêts couvrent environ 70 000 ha et sont d'origine anthropique, et non pas des peuplements naturels. Cependant, ces forêts sont anciennes et la proportion de très gros arbres creux de 150 à 200 ans compte parmi les plus importantes de France, et offre une biodiversité remarquable.

Certaines forêts traditionnelles abritent de vieux arbres taillés en têtard (près de 1 500 ha).

Une partie de la forêt est inexploitée depuis plus de 50 ans et notamment sur la partie sud-est du Pays Basque (Cize et Soule). Ces forêts constituent des zones refuges pour la faune et la flore.

L'espace forestier a conservé un haut niveau de biodiversité. La composition des massifs présente une variété d'essences (pins, hêtre, sapin, chênes, feuillus divers, exotiques acclimatés).

Le climat et la mosaïque des milieux colonisés par la forêt (dunes, coteaux, ravins, karst, berges, versants,...) présente une variété et une rareté de microhabitats pour de nombreuses espèces dont la flore et la faune endémiques.

1.2-Une flore et une faune très riches

FLORE

Données clés :

- **68 espèces végétales protégées au niveau national** sont présentes en Pays Basque sur 414 listées en France, soit 16,4%.
- **1000 espèces de lichens sur les 1570 espèces connues en Europe** sont présentes en Pays Basque.
- **2500 espèces de phanérogames** sur 4000 nationales.
- **114 espèces de fougères** sur les 140 européennes



Du fait des influences marines, continentales et des reliefs, le Pays Basque accueille de très nombreuses espèces remarquables, parfois endémiques.

Les fougères, les plantes carnivores, les mousses et les lichens sont qualitativement et quantitativement importante en Pays Basque. Les récifs littoraux abritent également une flore algale originale.

La majeure partie des espèces végétales remarquables en Pays Basque sont situées sur le littoral, en montagne, dans les zones humides et les coteaux secs.

Parmi les 10 taxons qui ont disparu ces 30 dernières années en Pays Basque, 6/10 sont des plantes du littoral, ce qui illustre la pression qu'a subi ce territoire sur cette période.

La flore cultivée est aussi tout à fait variée. Aujourd'hui, il existe en Pays Basque des vergers conservatoires de variétés anciennes (pomme, cerise, pêche...) comme par exemple à Abbadia, Itxassou et St Jean de Luz.

Au-delà de la préservation de la biodiversité, il s'agit aussi de promouvoir une agriculture qualitative et équilibrée en terme économique, social et environnemental.



FAUNE**En bref :**

- **25 espèces de chiroptères** (chauve-souris) **sur les 34 connues en France** se retrouvent en Pays Basque, soit 73%.
- **Plus de 800 espèces de poissons** identifiées dans le golfe de Gascogne dont 15 espèces de requins.
• Un des derniers troupeaux sauvages européens (Betizu).
- La **migration de plusieurs millions d'oiseaux** du paélo-artique, entre le 15 août et le 15 novembre à travers les cols du pays basque,
- La **migration de poissons comme le saumon atlantique, les aloses, les truites de mer** dans les rivières
- Au large des côtes, des **mammifères marins** se rassemblent. Le Nord Est de l'océan atlantique abrite plus du quart des cétacés dans le monde et le golfe de Gascogne compte parmi les zones les plus riche : 14 espèces de baleines, 11 espèces de dauphins.
- 9 des 11 espèces de grands herbivores et de lagomorphes (lapins et autres cousins) que compte la Région Aquitaine sont présentes en Pays Basque.



Avec son climat, ses reliefs et ses paysages variés, le Pays Basque est d'une richesse faunistique importante. Ici sont recensés des centaines d'espèces d'oiseaux, des dizaines d'espèces de mammifères, des batraciens, des reptiles et poissons, des dizaines de milliers d'insectes et autres invertébrés.

La faune inféodée au littoral basque et au massif des Pyrénées compte de nombreuses espèces animales présentant une valeur patrimoniale élevée.

Parmi ces espèces notamment pyrénéennes, certaines sont rares ou endémiques : Vipère de Séoane, Grand Tétrás, Pic à dos blanc, Desman des Pyrénées, Grenouille des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées, de nombreuses espèces de chauves-souris ou d'insectes, etc.

Le Pays Basque est situé sur des axes migratoires d'importance à la fois pour la faune marine et la faune aviaire.

Historiquement, l'agriculture vivrière et diversifiée du Pays Basque était porteuse d'une biodiversité agricole adaptée aux conditions climatiques, de reliefs, ...

Les éleveurs ont au fur et à mesure du temps domestiqués et sélectionnés leurs animaux. Aujourd'hui en Pays Basque, il existe plusieurs races locales de brebis, de chevaux, de vaches, de cochons.

1.3 Patrimoine naturel et activités humaines

L'homme fait partie intégrante des écosystèmes et de leurs évolutions, à leur tour les espaces et espèces sont liées aux activités des hommes et à leur action de transformation de certains espaces. Ainsi les activités des hommes dépendent largement des services rendus par les écosystèmes. La biodiversité est essentielle dans le fonctionnement des écosystèmes des plus naturels au plus artificiels. Oxygène, nourriture, médicaments, matières premières, paysages constituent des services issus de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes.

CONNAISSANCE & OBSERVATION

De tout temps l'homme s'est intéressé à la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel ou des éléments de nature. Cela pour diverses raisons telles que : réponses à des besoins premiers (alimentation, abri), soins, découverte, croyances, arts, développement, conquête. Les approches et les connaissances du monde vivant et de l'environnement sont innombrables et liés aux cultures.

La connaissance scientifique est également très ancienne. Elle est basée sur une observation plus descriptive des éléments de la nature (biome et biosphère) Elle a évolué au cours des siècles en fonction des modèles théoriques et des outils d'observation et de traitement de l'information qui ont également largement évolué. Parallèlement au déploiement de ces technologies, on note une érosion de naturalistes : botanistes, entomologistes,...

L'organisation de ces données d'observation sous forme d'observatoires est une préoccupation récente pour les pouvoirs publics. Elle est rendue nécessaire pour rendre compte des politiques publiques et des financements engagés. La France accuse un certain retard par rapport à d'autres pays.

La structuration de l'observation est en cours sur le territoire national.

Des outils conçus à des échelles territoriales diverses sont d'ores et déjà disponibles pour mieux connaître certains pans du patrimoine naturel du Pays Basque, ils concernent les milieux marins, le littoral, la faune, la flore, les forêts, la géologie, les sols, les pollens.

Au niveau transfrontalier, il existe des liens de travail entre les institutions et les associations sur l'observation (ex : suivi de la migration) dans le cadre notamment de projets européens.



Un capital d'observations naturalistes au Pays Basque

Il existe sur le territoire du Pays Basque de précieux programmes d'observation de la biodiversité menés sur des décennies et qui permettent aujourd'hui d'avoir une capitalisation de chroniques naturalistes sur 40 ans et plus.

Ces dispositifs concernent notamment l'observation des migrations sur les cols basques portée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux ou encore l'observation des milieux marins-programme ERMMA- porté par le Centre de la mer et l'Institut des Milieux Aquatiques, l'observation des poissons migrateurs portée par l'INRA.

Bien que ces travaux et leur pérennité dans le temps soient essentiels, les structures associatives ou de recherche qui les portent, rencontrent chaque année des difficultés pour poursuivre leurs travaux.

AGRICULTURE

L'agriculture est la première activité en termes d'occupation d'espace. En Pays Basque, elle repose sur des spécificités sociales, économiques, culturelles et territoriales. Pourtant ces activités agricoles doivent faire face à de fortes pressions : pression foncière, pression économique à produire « plus » et « moins cher » concurrence internationale, évolution des politiques agricoles.

En zone de montagne, le pastoralisme joue un rôle important dans l'entretien de la grande diversité de paysage, d'espèces et de milieux. Outre la déprise agricole, l'évolution de l'agriculture a engendré un changement des pratiques pastorales avec un recul de la transhumance et de la fauche de la fougère.

Ces modifications de pratiques entraînent une utilisation inégale de la montagne avec certaines zones moins exploitées, alors que d'autres sont au contraire surexploitées.



SYVICULTURE

Les activités sylvicoles ont par le passé elles aussi modelé les massifs forestiers du Pays Basque. Bien des massifs forestiers basques revêtent un caractère emblématique grâce à leur richesse patrimoniale, qu'elle soit d'intérêt socio-culturel, historique ou naturaliste.

En montagne, ces forêts étaient entièrement dédiées à la production de bois et aux activités traditionnelles (pâturage, chasse, cueillette), aujourd'hui, la forêt est en général sous exploitée.

Les forêts constituent cependant toujours une ressource fourragère et un abri pour les troupeaux. Elles abritent une riche biodiversité. Elles régulent et purifient le régime des eaux du bassin

versant. Elles renferment une grande richesse archéologique liée au pastoralisme (petit patrimoine bâti, cromlechs) et une faune sauvage appréciée des contemplatifs et des chasseurs. La forêt reste aussi une ressource économique au sens strict du terme (bois d'œuvre, de chauffage...).

PECHE

Les pratiques de pêche concernent à la fois la mer, les rivières et les lacs du Pays Basque.

La petite pêche côtière et estuarienne est pratiquée sur la côte basque.

Les ports d'Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz, et, à un degré moindre, celui de Bayonne, comptent une flottille de 180 bateaux dont 110 armés pour la pêche en mer. Les principales espèces exploitées de la zone côtière sont le merlu, l'anchois, la sardine, le maquereau, et le bar. Cette pêche côtière (professionnelle et de loisir) participe à l'attrait touristique des ports en offrant en plus, des possibilités d'écoulement local des produits de la pêche.

En rivière grâce au potentiel offert par les nombreuses rivières classées en première ou deuxième catégorie piscicole, ce sont plus de 5 000 pêcheurs qui sont répertoriés dans les 5 Associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) sans compter ceux d'autres régions qui viennent au titre de la réciprocité. Les pêcheurs ont un rôle clé dans la gestion et la connaissance des habitats et de leur faune.

CHASSE

La chasse connaît un sérieux déclin mais reste présente en Pays Basque. Elle peut concerner la chasse aux gibiers d'eau au niveau des tonnes, la chasse à la palombe sur tout le territoire et plus particulièrement au niveau des crêtes des montagnes et de la forêt ou encore la chasse aux gros gibiers (sangliers, chevreuils).

Le Pays Basque compte de nombreuses associations et sociétés de chasse sur son territoire, notamment de multiples associations communales de chasse.

Les nombreuses Associations Communales de Chasse Agréée (ACCA) gèrent les réserves de chasse. Les chasseurs interviennent également dans la régulation de certaines populations qui peuvent représenter des nuisances pour certaines activités humaines (ex. sangliers pour les cultures) ou pour l'équilibre d'écosystèmes.

TOURISME & ECONOMIE DE LA MER

Le tourisme en Pays basque a généré 541 M€ de chiffre d'affaire en 2010. Différentes catégories de tourisme sont dégagées en Pays Basque, un tourisme balnéaire; un tourisme de pleine nature; un tourisme tourné vers la gastronomie, les traditions et cultures locales.

L'attrait principal reste l'océan, pour la baignade et la pratique des sports nautiques, en particulier le surf. Ces activités sont fortement liées à l'eau et à sa qualité.

Depuis une quinzaine d'années, les activités touristiques et de loisirs de montagne se développent sur la montagne basque : la randonnée, la promenade contemplative, les sports d'eaux vives, les sports de vol, les sports motorisés, la chasse, la pêche.

L'ensemble de ces activités sont intimement liées à la qualité du patrimoine naturel : paysage, espaces emblématiques, diversité biologique, qualité des milieux.

Ces activités constituent à la fois une pression (Aménagement, fréquentation, pollutions) mais peuvent aussi constituer un support d'éducation et de développement éco touristique.

Elles constituent en outre une activité économique importante pour le développement économique direct mais aussi indirect (hébergements, restauration, vente de produits locaux).

Enfin plus globalement **des filières locales de recherche-développement mais aussi industrielles sont liées à l'océan**, les deux agglomérations littorales en partenariat avec les acteurs industriels et de la recherche développement s'engagent pour construire une filière océan et mettent ainsi au grand jour le dynamisme de la filière glisse, nautisme et activités aquatiques.

DIMENSIONS CULTURELLE & LINGUISTIQUE

Les liens entre patrimoine naturel, récit (mythologie), savoir (langue) et savoir-faire locaux (vernaculaires)

La mythologie basque donne des éclairages sur les ancrages ancestraux des relations homme-nature au Pays Basque. Pour les basques, le monde n'a pas été créé, il a toujours été et il sera toujours. Le monde ne peut être ni conquis ni partagé, toutes les parties qui le composent sont à parité : montagnes, pâturages, grottes, cours d'eau, vallées, rivages... Ce sont autant de micro-cosmos. L'homme basque vit dans la plénitude et l'autosuffisance de sa "maison" et de son micro-cosmos; il est stable et sédentaire tant au plan spatial qu'au plan spirituel puisqu'il naît, vit et meurt dans sa maison.

Il existe en Pays Basque une large connaissance vernaculaire du patrimoine naturel, la valorisation de la connaissance populaire et des mémoires collectives est essentielle pour une large appropriation du patrimoine. Des acteurs tels que Itsas Begia, le Gis ID 64 ou Gure Irratia œuvrent pour collecter les mémoires vivantes et diffuser au travers d'expositions (les hommes et la mer) ou d'émissions de « Gure Basterak » dédiées à la découverte de site avec leur histoire, leur patrimoine, leur environnement.

Ce recueil des perceptions du patrimoine naturel par les populations locales dans l'histoire du pays et leur valorisation est essentiel pour créer un fil d'Ariane entre les générations et leur lien à la nature locale.

La langue basque est porteuse d'une approche très spécifique de la nature, du rapport de l'homme à la nature, sa façon de créer des mots, des significations.



1.4. Les approches systémiques du patrimoine naturel

SERVICES RENDUS PAR LES ECOSYSTEMES LOCAUX

La détérioration continue de l'état de la biodiversité n'est pas sans conséquences sur le bien-être des humains et leurs activités. Les stratégies de gestion et de préservation de la biodiversité sont essentiellement tournées vers la préservation d'espèces et d'espaces.

Au regard du recul constant du capital naturel, cela n'apparaît pas suffisant pour enrayer voire inverser cette tendance. Certains travaux, comme ceux du **Millenium Ecosystem Assessment** (MEA), appréhendent la problématique de manière plus globale et permettent de mettre en lumière les services rendus. Ils ont souligné l'importance d'une approche intégrée : celle-ci met en évidence tant les facteurs directs et indirects entraînant des changements de la biodiversité, que les services dont nous dépendons et le bien-être que nous en retirons.

En 2009 en Aquitaine, le Conseil Régional en lien avec l'UICN avait dressé un panorama des services écologiques rendus par les **écosystèmes marins et côtiers d'Aquitaine**, le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques a mené un travail sur les services rendus par les zones humides, le GIS-ID 64 a mené un travail similaire sur les **prairies permanentes du Pays Basque** et du Béarn et a intégré des facteurs d'évolution de ces services en fonction des pratiques d'élevage.

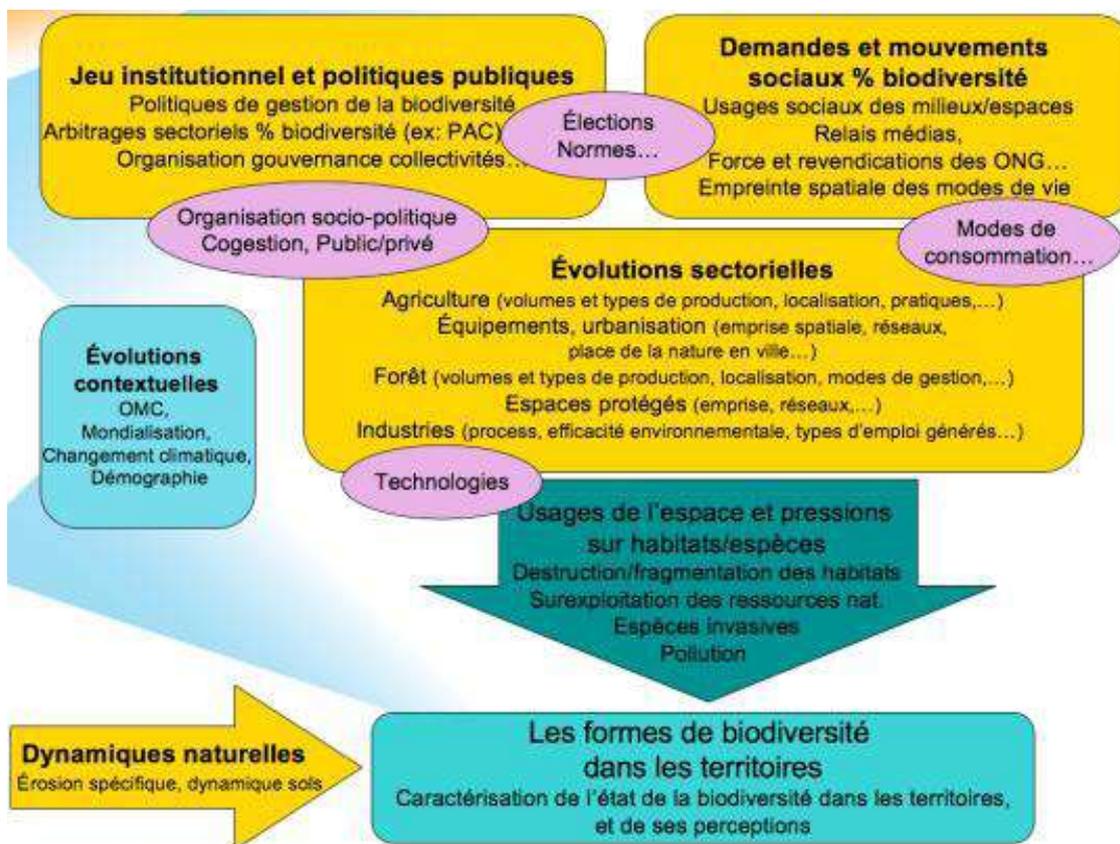


Cadre méthodologique du MEA : en rappel



FACTEURS D'ÉVOLUTION BIODIVERSITÉ / TERRITOIRE

Un groupe d'experts nationaux a travaillé sur 5 scénarios d'évolutions « Biodiversité et Territoires 2030 » propose un schéma de synthèse des composantes influant sur la biodiversité et ses formes dans les territoires.



Cette analyse a permis d'identifier quatre composantes structurant fortement les systèmes :

- le jeu institutionnel et les politiques publiques,
- la demande sociale,
- les activités sectorielles et l'établissement humain,
- les dynamiques naturelles.

1.5. Acteurs et actions sur le patrimoine naturel du Pays Basque

Comme le montre ce diagnostic, le patrimoine naturel concerne tout le monde. Tous les habitants ou les visiteurs du Pays Basque sont les premiers bénéficiaires de ce patrimoine naturel : utilisateurs, mais aussi ambassadeurs. La grande majorité des acteurs public et privés sont concernés très directement par le patrimoine naturel : pour sa préservation, sa valorisation, sa transmission, par les actions collectives qu'ils peuvent mener, mais aussi en termes de ressources ou d'impact de leurs activités. Il en est ainsi des collectivités territoriales, l'Etat et l'ensemble de ses services, les acteurs scientifiques, les acteurs associatifs, les acteurs du tourisme, les acteurs culturels, et de manière générale tous les acteurs économiques.

LES ACTEURS DU PATRIMOINE NATUREL

Un premier état des lieux de ces acteurs montre qu'il existe de nombreux opérateurs locaux :

- associations qui œuvrent pour connaître et valoriser le patrimoine naturel en Pays Basque (CPIEs, CEN Aquitaine, Mifenec, LPO, OCL, Surfrider,...).
- collectivités locales qui s'impliquent dans des démarches de connaissance et prise en compte de la biodiversité de type Natura 2000, SAGE, définition de la Trame verte et bleue : Agglomération Sud Pays Basque, Commission syndicale de Cize, Syndicat du bassin versant des Nives, Syndicat Mixte du SCOT de l'Agglomération de Bayonne-Sud Landes
- structures de recherche : Université de Pau et du Pays de l'Adour, INRA, IFREMER et de recherche appliquée (Centre de la mer, Institut des milieux aquatiques)
- syndicats mixtes dédiés à la connaissance et à la conservation des espèces : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et CBN Sud Atlantiques.

Mais les analyses sont partagées autour des limites suivantes :

- beaucoup de travaux sont menés en parallèle ;
- les échelles d'actions sont très variées
- il existe peu de liens entre les acteurs
- il n'y a pas de plan ou de programme local sur le patrimoine naturel à l'échelle du Pays Basque

L'ACTION PUBLIQUE & LES DEMARCHES LOCALES

En résumé :

- 50% des sites du réseau Natura 2000 ont un document d'objectifs en cours d'élaboration ou approuvé
- La gestion intégrée de l'eau est globalement engagée à l'échelle des bassins versants du Pays Basque (exception faite sur la Bidouze)
- Un exemple de gestion collective de la montagne basque réussi via la charte de développement durable de la montagne et les deux programmes LEADER en découlant
- La démarche Natura 2000 sur la mer est engagée

Pendant longtemps, l'action publique s'est concentrée sur une politique de protection de la nature (loi de protection de la nature de 1976), comme la création d'espaces dédiés (ex. parcs naturels, réserves) ou la protection des espèces (ex. plan de conservation du Gypaète).

Elle s'est ensuite diversifiée pour prendre en compte des aspects de plus en plus complexes de la biodiversité comme les continuités écologiques (Directive Oiseaux 1979 et Directive Habitats 1992 constituant le Réseau Natura 2000, loi Grenelle 2012).

Ces dernières années, des élus et des acteurs de terrain se sont engagés dans des démarches collectives de gestion d'espaces naturels.

Concernant la gestion des sites **Natura 2000** par exemple, le Pays Basque compte un réseau Natura 2000 terrestre et marin composé de 32 sites, ils couvrent les différents milieux présents en Pays Basque : des sites montagnards de la Rhune à la Haute Soule, des sites littoraux et marins

(falaises et côte rocheuse), des sites aquatiques (tous les principaux cours d'eau du Pays Basque), des forêts (Iraty, Arbailles, Mixe). L'idée de fond des différentes démarches engagées aujourd'hui par les collectivités par rapport à la biodiversité est de retrouver une certaine forme d'équilibre dans la relation homme – nature. L'esprit de Natura 2000 demande un temps long, un partage d'expertise combinant les données naturalistes et les données des activités humaines, une compréhension des enjeux et l'identification des bonnes pratiques qui permettent de concilier les activités et la préservation du patrimoine naturel sur ces espaces.



Les **lois Grenelle** ont introduit des obligations d'intégrer la préservation d'espaces nécessaires à la vie et au fonctionnement de biodiversité dans les outils d'aménagement via l'identification à différentes échelles territoriales de **Trames Vertes et Bleues**.

Afin de répondre à cette nouvelle exigence réglementaire, le Syndicat Mixte du **SCOT** de l'agglomération bayonnaise a réalisé une démarche pour intégrer la conservation de la biodiversité dans le SCOT. Comme point de départ, les élus du SCOT ont décidé de lancer un diagnostic afin de pouvoir identifier les trames vertes et bleues du territoire mené par les deux CPIEs du littoral basque et du Seignanx, ainsi que la Mifeneq qui ont réalisé ce travail de diagnostic. Sur la base de ce diagnostic, les élus ont formalisés les objectifs et orientations pour concilier l'aménagement avec l'armature agro-environnementale sur le périmètre du SCOT.

Cette intégration de la Trame verte et bleue est aussi présente dans le cadre de la révision du SCOT de l'Agglomération Sud Pays Basque en cours.



Depuis le début des années 2000, suite à des tensions entre les activités agropastorales et le développement croissant des activités de loisirs et tourisme sur la montagne, le Conseil de développement du Pays Basque avait formulé un Avis sur cette **problématique de la**

cohabitation des usages de la montagne. Suivant l'une des préconisations de cet avis, les commissions syndicales (Baigorri, Cize, Ostabaret et Soule) se sont unies (association EHMEB) pour mener une réflexion collective et élaborer une **charte de développement durable de la montagne basque** en 2007 approuvée également par les 6 communautés de communes du territoire concerné. Parmi les enjeux guidant cette charte : le maintien durable de l'entretien de la montagne et la cohabitation en bonne intelligence des activités. Le **programme Leader 2007-2013** a constitué le cadre de la mise en œuvre d'une partie des actions de la Charte. Il a permis d'enclencher une dynamique de projets mais aussi de construire une réflexion collective et partagée entre élus et socio professionnels, entre acteurs des différents secteurs d'activité et des différentes vallées. Parmi l'une des actions phares de ce programme, l'animation d'une démarche autour du Guide de bonnes pratiques de la montagne basque, portée par l'association des 4 commissions syndicales, vise à développer des outils de gestion comme des actions de communication et sensibilisation pour anticiper les conflits d'usage et favoriser une meilleure cohabitation entre les différentes activités tout en préservant le patrimoine naturel. Aujourd'hui, le changement climatique est, par exemple, à l'origine du déplacement de certaines espèces. L'enjeu est de préserver la biodiversité et ses capacités d'adaptation. Il est donc important de passer d'une perception encore statique à une vision plus complète et dynamique de la biodiversité.



La réflexion sur un Parc Naturel Régional pour la Montagne Basque

Le PNR, à l'initiative de la Région et des acteurs locaux, est un outil avec des moyens d'ingénierie dédiés qui a pour vocation de « protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement ».

L'idée d'un PNR commence à germer chez plusieurs élus locaux de la montagne basque. Suite à l'élaboration de la Charte de développement durable de la montagne basque en 2007 et à la dynamique engagée par le programme Leader Montagne basque 2009-2014, les acteurs locaux se sont posés la question d'une gouvernance renforcée à l'échelle de la montagne basque. Ils souhaitent pouvoir porter de manière pérenne des projets structurants en matière de gestion multi-usage, de médiation/sensibilisation ou de transfrontalier, renforcer des pratiques d'innovation et d'expérimentation, et construire des liens de solidarité entre rural et urbain. Leur objectif est de garantir un développement durable de la montagne basque en pérennisant des activités humaines intégrées et respectueuses de l'environnement montagnard. C'est dans cette perspective, que les présidents du Conseil des Elus du Pays Basque, des 4 Commissions syndicales et des 6 intercommunalités ont interpellé en 2015 la Région en vue du lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc Naturel Régional : un outil de structuration et de gouvernance qui pourrait tout particulièrement répondre aux enjeux et besoins spécifiques de ce territoire de montagne au sein du Pays Basque.

Partie 2 : Diagnostic partagé et enjeux

2.1- Des facteurs majeurs d'érosion du patrimoine naturel

En 2015, plus de 22 000 espèces animales étaient menacées dans le monde. Une espèce de mammifère sur quatre, un oiseau sur huit et plus d'un amphibien sur trois sont menacés d'extinction, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui présente chaque année sa liste rouge des espèces menacées dans le monde. Dans cet état des lieux, la France figure parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 1013 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer.

Les cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité qui font l'objet d'un consensus scientifique et politique au niveau international sont : la destruction des habitats, la surexploitation des espèces, les pollutions, les invasions biologiques, le changement climatique.

DESTRUCTION DES HABITATS

La destruction des habitats et la fragmentation des milieux naturels sont liées en particulier à l'urbanisation, au développement des infrastructures de transports.

En Pays Basque cette pression est particulièrement importante sur la frange littorale qui concentre l'urbanisation et les infrastructures de transports.

L'attractivité des espaces naturels relictuels dans un contexte urbanisé entraîne une fréquentation humaine importante avec un piétinement fréquent et une perturbation importante des milieux.

Entre deux recensements de zones humides en Pays Basque (1998/2006), le CEN Aquitaine considère **20% des zones humides ont disparues en 8 ans** : des zones humides associées au cours d'eau, des tourbières et bas des marais.

En plaine, des projets urbains (habitat, commerces) ou agricoles ont été réalisés sur des zones humides comblées et aménagées.

En montagne, les années de canicules (2003, 2004) ont été marquées par le drainage de tourbières en montagne pour alimenter le bétail dans les estives du pays de Cize, de Soule. Une tourbière comme Okabé est aujourd'hui considérée comme disparue.

SUREXPLOITATION ESPECES & RESSOURCES

Il s'agit de la surexploitation d'espèces sauvages (surpêche ou de milieux) ou de ressources.

Les milieux marins sont particulièrement concernés par la surexploitation des ressources.

Au cours des décennies écoulées, l'intensification de l'exploitation des ressources marines a conduit à la surexploitation de nombreux stocks d'intérêt commercial et à la dégradation de certains écosystèmes marins.

De nombreuses espèces de poissons, et en particulier les grands prédateurs (thons, requins, espadons, poissons-scies) font l'objet d'une pêche particulièrement intensive, qui a entraîné leur extinction économique, voire leur disparition totale.

Les pêcheurs ont par exemple décimé par la baleine de Biscaye dont il ne reste plus que quelques centaines d'individus, amenant cette espèce au rang du cétacé le plus menacé de disparition de la planète.

POLLUTIONS (EAU, SOLS, AIR)

Les pollutions ponctuelles (ex. marée noire) ou plus diffuses (ex. pesticides dans l'eau) sont d'origine diverses : activités domestique, agricole, industrielle, artisanale,... et ces pollutions concernent tous les compartiments de la biosphère (eau, air, terre).

Les déchets en mer bien connus au large de la côte basque, constituent une pollution récurrente. De différentes natures et d'origine terrestre pour la plus part, ces pollutions sont à la fois des macro-déchets solides composés de plastique, de verre, de métal, de papier, de carton, de tissus et de bois et des pollutions chimiques telles que les hydrocarbures, les pesticides, les détergents, les médicaments.

Les dégazages en mer des pétroliers impactent notamment les oiseaux marins. Durant l'hiver, de nombreux oiseaux pélagiques mazoutés s'échouent sur les plages et sont récupérés dans le centre de soin Hegalaldia à Ustaritz.

INVASIONS BIOLOGIQUES

La prolifération d'espèces "invasives" est devenue un problème de plus en plus prégnant à mesure que les échanges internationaux se sont accrus. Ces espèces introduites volontairement ou pas, colonisent des sites et concurrencent la flore ou faune locale et la lutte contre leur développement est souvent complexe et coûteuse.

Par exemple : l'herbe de la Pampa, le frelon asiatique, le vison d'Amérique, la perche du soleil, l'écrevisse américaine, la renouée du Japon, l'érable negundo,...

Avec les espèces transitent les maladies. Les épisodes de pandémies mondiales telles que la grippe aviaire en 2007, la maladie de la langue bleue du bétail en 2008, la grippe porcine en 2009,... sont autant d'exemple.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique exerce une pression supplémentaire sur la diversité biologique. Certaines espèces animales et végétales seront amenées à se développer et d'autres à disparaître ou à migrer, selon leur capacité d'adaptation.

En milieu marin, la hausse des températures de l'eau s'accompagnera probablement d'une modification des espèces présentes dans le sud du golfe de Gascogne.

Les suivis engagés montrent que des espèces préférant les eaux froides, telles que le pingouin torda, le merlu d'Europe, le lieu jaune où la crevette grise, tendent à se raréfier alors que les espèces liées aux eaux tempérées chaudes comme le dauphin commun et le maquereau affichent une tendance à la hausse de leurs populations avec l'évolution du climat.

L'arrivée de poissons de mer d'affinités tropicales comme les balistes est également observé.

En milieu de montagne, les populations des espèces de graminées originaires de pays tropicaux et subtropicaux (paspale dilatée, paspale distique, sporobole tenace) voient leur population progresser dans les prairies et les espaces verts du Pays Basque depuis 5 ans environ. La présence accrue d'espèces annuelles (les sétaires), caractéristique des zones méditerranéennes (les espèces doivent assurer leur cycle de reproduction en 8 mois), peut aussi être observée dans les prairies de montagne.

2.2- Des mutations sociétales impactant le patrimoine naturel

Avec la crise des ressources naturelles, la désindustrialisation, l'accroissement des inégalités sociales et territoriales, les phénomènes de métropolisation, la révolution du numérique, le vieillissement de la population... Nous assistons à des mutations profondes de notre société. Le Pays Basque n'échappe pas à ces phénomènes, qui sont parfois même plus importants qu'au niveau national sur les questions tel que le vieillissement de la population, la littoralisation de l'urbanisation, le desserrement des familles, le manque de place pour les jeunes...

De nombreux modèles sont en crise et ils constituent à la fois des facteurs de risques supplémentaires mais aussi de réelles opportunités pour faire autrement... L'heure est à la transition de mode de développement et d'aménagement, de mode de production et de consommation.

TRANSITION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Dans cette crise économique globale, il existe de réelles aspirations dans la société basque pour une économie « au service de l'homme », à travers notamment l'économie sociale et solidaire (ESS). L'ESS est porteuse d'innovation économique et sociale, mais aussi d'ancrage territorial, au moment où la relocalisation de l'économie devient une nécessité. Elle est réputée plus résiliente et plus apte que « l'économie classique » à produire des externalités favorables au territoire (emploi local, qualité environnementale et sociétale).

La protection de l'environnement et la biodiversité sont des champs investis depuis de nombreuses années par l'économie sociale et solidaire. Favoriser de nouvelles formes de coopération, d'hybridation (entre entreprises, entre filières, entre économie sociale et solidaire et économie classique, en lien avec la recherche), développer les partenariats public/privé permettant de donner naissance à des économies innovantes offrant des réponses aux enjeux du territoire. Le Pays Basque dispose pour cela, d'un terreau très favorable. Il existe une vraie économie militante (démarches agricoles de qualité, épargne solidaire, Scop/Scic, milieu associatif, monnaie locale...), des expériences et initiatives nombreuses ancrées sur des valeurs fortes, une identité et un sentiment d'appartenance mobilisateurs.

TRANSITION ECOLOGIE & ENERGETIQUE

Après la tenue de la COP21 en France en décembre 2015, les défis liés au changement climatique et à la raréfaction des énergies fossiles et des ressources de manière générale sont mis en lumière. La loi sur la Transition énergétique voté à l'automne 2015, donne un nouveau

cadre à la France pour l'adaptation de ses territoires et la transition des modes de vie et d'organisation qui devient une nécessité. La loi sur la Biodiversité va permettre de renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les décisions publiques et privées d'aménagement.

En février 2015, le Ministère de l'Ecologie a labellisé le Pays Basque « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) pour son projet réunissant le Conseil des élus, la Communauté de communes Garazi Baigorri et la Communauté de communes de Soule Xiberoa.

Ce label vient distinguer un travail mené depuis plusieurs années par les élus et la société civile du Pays Basque dans le développement territorial durable : agriculture de qualité, préservation de l'eau et de la biodiversité, démarches collectives de maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables. Le Conseil de développement et le Conseil des élus du Pays Basque partagent la conviction que dans les prochaines années, la transition écologique et énergétique sera un levier majeur de mutation du territoire. Leur souhait est donc de définir une feuille de route collective pour vivre ces transformations et les accompagner afin de catalyser les externalités positives de ces changements (économiques, sociétales et environnementales).

TRANSITION FINANCIERE

Dans un contexte de crise économique générale, les entrées financières des collectivités publiques chutent et de fait contraignent l'action publique. Sur les questions de la gestion de la biodiversité, la réduction des dépenses de l'Etat se traduit aussi par la réduction des effectifs des offices de l'Etat : ONF, ONEMA et ONCFS.

Sur les financements des actions concernant le patrimoine naturel, les exemples de baisse de crédits sont nombreux : un 10^e programme de l'Agence de l'Eau qui abonde son aide financière aux zones humides, la diminution des crédits de l'Etat sur ces aspects, la fin des programmes européens et réforme des crédits structurels réorientés vers d'autres priorités (énergie, PME,...).

Ces difficultés financière et organisationnelle touchent en cascade de nombreuses associations du territoire (Hegalaldia, CEN Aquitaine,...).

TRANSITION INSTITUTIONNELLE

Depuis 2008, l'Etat a engagé l'acte 3 de la décentralisation avec notamment la création de nouvelles grandes régions et métropoles et la rationalisation de l'intercommunalité.

Concernant le redécoupage régional, le Pays Basque se retrouve dans la plus grande Région de France qui rassemble les périmètres des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Cette réforme institutionnelle s'accompagne également d'une répartition des compétences de chacun : à la Région de faire les schémas, aux collectivités d'imaginer les projets, à l'Etat de faire la police.

A la suite du vote de la loi NOTRe, une nouvelle carte intercommunale doit voir le jour dans chaque département au 1^{er} janvier 2017.

Une nouvelle gouvernance se mettra en place en Pays Basque. Elle aura des impacts sur le travail collectif à mener sur le patrimoine naturel.

2.3- Un diagnostic AFOM

sur la base des éléments de contexte, de l'état des lieux et des interventions d'expert.

<p>ATOUS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Richesse exceptionnelle du patrimoine naturel - Présence d'une agriculture vivante et de qualité - Réseau de sites remarquables à l'échelle du Pays Basque - Nombreuses structures (associations, laboratoires de recherche,...) investies dans le patrimoine naturel local - Image plus que positive du patrimoine naturel du Pays Basque - Poids économique des activités en lien direct avec la nature - Retard rattrapé dans la connaissance de la biodiversité - Implication accrue des acteurs de l'économie sociale et solidaire - Avance dans la sauvegarde du patrimoine génétique du territoire par des associations d'agriculteurs et des conservatoires locaux. - Territoire transfrontalier avec des partenaires dynamiques - Existence d'autres patrimoines (bâti, culturel,...) 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine naturel exceptionnel vécu sous l'angle de la contrainte - Faible portage politique de la question de la biodiversité - Peu de communication sur la biodiversité et le patrimoine naturel - Peu d'organisation entre les acteurs, parfois des concurrences - Manque de culture de l'aménagement du territoire - Manque de sites protégés - Faible appétence du monde rural sur les questions de biodiversité - Territoire marqué par des problèmes spécifiques (espèces envahissantes, sensibilité plus grande au changement climatique) - Manque de moyens financiers et humains dans structures - Manque de formation des acteurs (élus, socio professionnels) - Manque de bénévoles, d'observateurs - Image carte-postale qui masque les problèmes environnementaux
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligations réglementaires pour la biodiversité (SDAGE, Natura 2000). - Réforme de la PAC / prise en compte de l'environnement - Prise de conscience locale croissante sur l'importance de protéger et valoriser les ressources naturelles - Acte 3 de la décentralisation : clarification des compétences - Des acteurs locaux plus nombreux à s'impliquer (collectivités, fédérations) - De stratégies et outils de planification (SNB, SRCE, SCOT, TVB) - Des actions pédagogiques auprès des jeunes publics - Mémoire collective mieux valorisée (émissions de Gure Iratiak) 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - littoral sous pression de l'urbanisation et des infrastructures - Artificialisation des milieux proches de l'Agglomération littorale - Banalisation de paysages par une construction mal maîtrisée - Pollutions atmosphériques, lumineuses, des décharges,... - Réduction des budgets des collectivités (dotation d'état notamment) - Déprise agricole ou intensification selon les zones - Société urbaine de loisirs avec un rapport à la nature distancié - Fin des programmes européens et réforme des crédits structurels réorientés vers d'autres priorités (NRJ, PME, NTIC....) - Dimension transfrontalière en demi-teinte

2.4- Des enjeux hiérarchisés autour de 3 défis

S'appuyant sur les constats précédents et les analyses menées, le groupe de travail a hiérarchisé les enjeux autour de 3 défis, 3 questions centrales que le territoire doit relever.

Bénéficiant d'un cadre singulier (climat, relief, maintien des activités traditionnelles), le Pays Basque est un territoire rare dans l'Hexagone au sens où il est marqué à la fois par une biodiversité très variée, une originalité biologique certaine, et une abondance des populations animales et végétales attestant d'une bonne gestion de l'espace.

Pour autant, ce territoire n'échappe pas à de nouveaux problèmes liés à la mondialisation des échanges (changement climatique, arrivée de nouvelles espèces, transformation de l'agriculture, banalisation des paysages, terrains convoités par l'économie touristique) qui risquent d'affecter ce patrimoine sans que la société n'y prête attention.

Il paraît donc nécessaire de convaincre les décideurs, d'impliquer la société civile, les habitants de ce pays et les visiteurs que ce patrimoine spécifique est à préserver et transmettre. L'enjeu majeur est de hisser l'attention portée au patrimoine naturel à la hauteur de la richesse qu'il apporte (au même titre que le patrimoine culturel et toutes les autres ressources du territoire) et de ne plus considérer ce bien commun comme une charge mais bien comme une chance pour notre société en termes de santé, de développement économique.

Le fil rouge est de **faire du patrimoine naturel un élément à part entière de l'identité et de l'attractivité du Pays Basque** (au même titre que le patrimoine culturel est un élément fort de l'identité basque) compte tenu à sa remarquable richesse, diversité et spécificité. D'où la nécessité de préserver cette richesse locale, non délocalisable et socle du développement socio-économique local.

Ainsi, trois défis se dégagent autour de ce fil conducteur :

1^{er} défi : Soutenir et optimiser l'observation et le partage de la connaissance sur le patrimoine naturel

La connaissance et l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel passent par la production de savoir. Cette production est conditionnée par le maintien et le développement de structures locales de recherche, d'observation, des tissus associatifs largement impliqués sur le terrain.

Parfaire cette connaissance passe par l'identification des caractéristiques et des points forts du patrimoine naturel, à toutes les échelles (intérieur / côte), et notamment l'identification de domaines non (suffisamment) pris en compte (ou à risques), comme par exemple l'approche paysagère de ce patrimoine.

La deuxième clé de cet enjeu est le partage de cette connaissance. Sa mise à disposition de cette connaissance, sa valorisation et sa lisibilité auprès de tous les publics (révéler ce patrimoine naturel) ; développer la sensibilisation des publics.

Le partage de la connaissance suppose de créer les conditions de rencontre, des temps d'appropriation, de la sensibilisation, de la formation dans une perspective d'échange et de croisement des regards, des pratiques et expériences entre acteurs du territoire.

2^{ème} défi : Mettre le patrimoine au cœur des politiques de développement et d'aménagement du territoire

La nature est habitée et non pas sous cloche. Le vivant évolue sous l'influence de l'homme mais pas seulement. La question de la gestion et de conservation du patrimoine naturel est centrale pour élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion (par milieux, par espèces, par habitats,...) et l'intégration/prise en compte de ces enjeux dans les schémas d'aménagement (en zones urbaine comme rurale). Dans une optique de conservation, protection, de lutte contre l'érosion, la pollution, les espèces invasives, il est important d'impliquer tous les acteurs dans une mise en concertation de la construction et l'animation de ces plans de gestion et de responsabilisation des acteurs avec des actions pouvant concerner et être portées par les acteurs.

Mais le patrimoine naturel est aussi en dynamique perpétuelle et l'enjeu des outils de planification aujourd'hui plus que jamais est de préserver les capacités d'adaptation des espèces dans des contextes de changement plus globaux tel que le changement climatique.

Il s'agit de passer d'une politique de conservation axée sur des aires protégées, à une stratégie de gestion de l'ensemble du territoire, en adoptant une vision dynamique du patrimoine naturel.

3^{ème} défi : Renforcer la valorisation du patrimoine naturel dans toutes ses dimensions

La valorisation scientifique, la valorisation grand public, la valorisation touristique sont autant de voies déjà empruntées mais à renforcer, à rendre plus lisibles et cohérentes, à structurer selon des axes forts et complémentaires.

L'océan et le littoral avec des centres de recherche dédiés, des outils de découverte grand public (musée de la mer, cité de l'océan), des événements festifs (ex : Fête de la Corniche basque), une valorisation touristique (destination côte basque, tourisme balnéaire) et une filière économique autour de l'océan qui se structure (la glisse, le nautisme,...)

La campagne avec une montée en puissance d'une agriculture de qualité pour les populations locales et les touristes, l'agritourisme qui se développe, les aménités des paysages recherchés par les populations locales et touristiques.

La montagne, avec là encore de multiples usages agropastoraux, touristique s'appuyant sur le patrimoine naturel (ex : séjours tourisme ornithologique aux Chalets d'Iraty), de création culturelle sensibilisant à la valeur et au respect du patrimoine naturel et culturel (ex : sentier sculptural de Marmau, spectacle les Pheillus des Pyrénées,...).

Outre cette approche par grands ensembles, la valorisation de la nature ordinaire, de la nature urbaine, de la nature des jardins est capitale car c'est le vivant du quotidien, du proche. La structuration et le soutien à la valorisation et la sensibilisation des habitants à cette nature est essentiel. Elle passe par des offres pédagogiques, des parcours urbains, des programmes de science participative dans l'environnement proche, particulier, privé (les jardins, les mares,...).

Partie 3 : Propositions d'orientations & d'actions

Sur la base des enjeux repérés plus haut, **le groupe de travail a formulé des propositions d'actions** qui sont destinées à interpeller différents acteurs du territoire, et notamment :

→ **les membres d'associations et aux structures d'experts et de scientifiques** investis dans la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel local.

→ **les élus des collectivités locales et territoriales** qui sont en charge des politiques publiques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets et les territoires.

→ **les entreprises et professionnels** de l'**agriculture**, du **tourisme**, de l'immobilier, de l'aménagement et de toutes les activités du territoire qui travaillent chaque jour en tant que gestionnaires, parfois propriétaires d'une image, d'un espace, d'un produit en lien direct avec la richesse du patrimoine naturel du Pays Basque.

→ **les acteurs culturels** du Pays Basque qui œuvrent chaque jour pour faire vivre des approches sensibles de l'homme et de son environnement.

→ **les enseignants** qui transmettent la connaissance et forgent les jeunes esprits.

1^{ère} orientation : Développer le partage de la connaissance du patrimoine naturel

Il s'agit de poursuivre et de renforcer la connaissance, la vulgarisation, la sensibilisation, la communication, la découverte du patrimoine naturel en Pays Basque.

Cet axe de travail se traduit notamment par le maintien des structures et des programmes de recherche et d'observation implantées localement qui travaillent sur différents éléments naturels du Pays Basque (milieux marins et littoraux, systèmes montagnards, migration, systèmes aquatiques d'eau douce, etc).

Action 1.1

Mettre en place un Comité scientifique local

Un tel Comité permettrait de centraliser la connaissance. Sans constituer un nouvel observatoire, ce Comité constituerait un tableau de bord de la connaissance du patrimoine naturel du Pays Basque avec une entrée faune, flore, milieux et une entrée territoriale. Ce tableau de bord de la connaissance local permettrait de recenser les programmes en cours, les observatoires qui produisent de la donnée en Pays Basque.

Sur la base de cet outil, le Comité aurait pour rôle de favoriser le développement de programmes de connaissance sur des manques identifiés comme par exemple la diversité spécifique des éponges marines, les grottes sous-marines, les connectivités écologiques entre

cours d'eau et eaux marines. Il pourrait ainsi faire des propositions de sujets de recherche aux unités de recherche locales en lien avec les besoins de connaissance du territoire.

Ce Comité pourrait également être force de propositions pour le développement de projets transfrontaliers sur la connaissance et la valorisation d'espèces emblématiques et/ou symboliques (chauve-souris, merlu, rapace diurne et nocturne, chêne, hêtre, salmonidés).

Ce Comité aurait aussi pour rôle de veiller à la prise en compte de thèmes plus transversaux tels que les effets des changements climatiques sur l'évolution des milieux et de la biodiversité (disparition et apparition d'espèces) entre la péninsule ibérique et l'Europe occidentale, les espèces envahissantes, les liens entre la santé et l'évolution de la biodiversité.

Enfin, ce Comité pourrait mettre en place des actions pour permettre un retour de la connaissance produite par des projets de recherche menés par des laboratoires de recherche extérieurs au territoire. Chercheurs allemands, belges, espagnols et autres sillonnent le Pays Basque en effectuant des observations voire des prélèvements sans qu'aucun retour vers le territoire ne soit fait sur les résultats de leur travaux.

Action 1.2

Créer un réseau d'acteurs impliqués dans la valorisation du patrimoine naturel.

Le rôle du réseau serait de créer, d'organiser, de diffuser les informations relatives au patrimoine naturel (données, dispositifs, projets).

Ce réseau pourrait aussi accompagner et soutenir des acteurs (collectivités, associations, écoles) à la conception et/ou la diffusion d'outils pédagogiques permettant sensibiliser au patrimoine naturel et culturel du territoire.

La diffusion des connaissances est primordiale pour connaître les richesses du territoire. Le portail du patrimoine naturel du Pays Basque, créé en parallèle des travaux menés par le groupe, est en ce sens un premier outil.

Un des objectifs très concrets du réseau serait d'alimenter le site et d'actualiser les informations du portail Internet sur le patrimoine naturel du Pays basque.

Le réseau pourrait aussi aider à faire émerger des actions de valorisation du patrimoine naturel : sorties, conférences, expositions. Il organiserait aussi des actions de communication et de promotion pour faire connaître ces outils et encourager leur utilisation.

Il serait également garant de la valorisation d'espèces patrimoniales en termes de diffusion de la connaissance, d'études spécifiques et de protection. En particulier des espèces telles que la betizu ou la sasi-ardi bien mal connues et valorisées, mais aussi toutes autres espèces animales ou végétales (notamment en lien avec l'agriculture) spécifiques au territoire mais aussi des espèces disparues (Grand pingouin, Baleine franche) qui sont un élément constitutif du patrimoine naturel du pays basque.

Action 1.3

Déployer le recours aux sciences participatives pour impliquer les citoyens dans l'observation et la collecte de données

La science participative connaît un essor depuis quelques années. Les acteurs de terrain ou les simples usagers peuvent ainsi participer à la collecte de données opérationnelles d'intérêt public. Par exemple des réseaux d'observateurs volontaires sont mobilisés pour la collecte de

données dans des projets de recherche participative pour le suivi de populations (MNHN, INRA,...).

En Pays Basque, il existe quelques initiatives.

Le développement des sciences participatives en Pays basque pourrait constituer un objectif partagé du Comité scientifique local et du réseau d'acteurs de la valorisation du patrimoine naturel. Au-delà des apports pour la recherche et la connaissance du territoire, de telles initiatives constituent un moyen d'implication des citoyens. Elles doivent être encouragées et favorisées par les pouvoirs publics.

2^{ème} orientation : Faire du patrimoine naturel un socle des politiques de développement et d'aménagement du territoire

De puissants leviers sont dans les mains des élus locaux, ce qui rend nécessaire leur engagement dans ses politiques publiques. Etant donné la dynamique du patrimoine naturel (connectivité des espaces, migration des espèces), il est essentiel que les collectivités se dotent d'une stratégie d'intervention coordonnée sur le long terme, en dépassant les actions ponctuelles ou réalisées en fonction d'opportunités. Il est également nécessaire d'améliorer l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités (agriculture, urbanisme, infrastructures, tourisme..) et dans les outils d'aménagement (documents d'urbanisme)... La préservation de la biodiversité doit enfin s'appuyer sur l'implication active de tous les acteurs du territoire, et les élus doivent être les promoteurs, initiateurs et animateurs de démarches collectives.

Action 2.1

Intégrer les paysages, les espaces naturels, agricoles et forestiers comme une armature socle de l'aménagement du territoire

A l'instar des armatures urbaines ou d'infrastructures qui guident les choix et projets d'aménagement des élus, l'armature éco paysagère du Pays Basque composée d'espaces naturels, agricoles et forestiers devrait constituer le socle de l'aménagement de ce territoire.

Les lois Grenelle ont véritablement amorcé la prise en compte de la biodiversité et des espaces libres d'urbanisation dans les documents d'aménagement et d'urbanisme qui portent désormais mal leurs noms car ils sont aussi des documents de planification, de préservation, et de valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Tous les élus n'ont pas encore perçu l'ampleur de ces changements. Cette situation évolue mais encore doucement.

Mis à part le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, il n'existe pas de schéma local obligatoire définissant un projet de valorisation du patrimoine naturel sauf à ce que les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) le portent. Les PLUi sont en ce sens une véritable opportunité pour répondre à la définition d'un projet commun et concerté en faveur du patrimoine naturel et de ses liens avec les activités humaines. Les espaces naturels sont souvent des espaces publics, ils constituent un patrimoine commun. Ils sont ainsi des espaces de solidarité, accessibles au plus grand nombre et en particulier aux plus démunis qui n'ont pas forcément accès à un espace de nature privatisée (jardin).

Action 2.2**Développer les outils de gestion des paysages, les espaces naturels, agricoles et forestiers locaux**

Les collectivités locales, outre leur action en termes de planification, ont un rôle majeur à jouer en tant que propriétaires et gestionnaires d'espaces. Les collectivités locales sont souvent gestionnaires d'espaces naturels (forêts communales, zones humides,...).

Le plan de gestion est l'outil de base qui permet de planifier et coordonner les actions visant à préserver le patrimoine naturel d'un espace naturel protégé ou non.

Les élus du Pays Basque ont tout intérêt à bien gérer le patrimoine naturel local car le territoire est gagnant en termes d'image, de communication, d'attractivité, d'emplois, de développement du tourisme, de cadre de vie et de paysage, de préventions des risques sanitaires.

Des collectivités se sont engagées dans la protection et la gestion du patrimoine naturel à travers la gestion d'espaces naturels remarquables ou de parcs naturels urbains.

Pour autant, il existe sur le territoire des espaces aujourd'hui sous-protégés réglementairement et/ou menacés (landes d'Hasparren, forêt de ravins, herbier à zoostères, prairies permanentes, zones humides) et qui mériteraient la mise en place de plans de gestion. Avec l'aide des scientifiques locaux et des associations naturalistes, il serait opportun d'établir une typologie et une cartographie des espaces remarquables et de proposer des outils de conservation / gestion à mobiliser en priorité sur certains espaces menacés.

Les espaces naturels publics gérés sont bien souvent des lieux de pédagogie. Les élus avec l'appui de leurs techniciens et d'associations locales proposent souvent des supports pédagogiques décrivant le patrimoine naturel local (sentiers, affichage, animations). Ces démarches permettent le renforcement des liens entre élus, société civile et monde académique et scientifique. Dans cette logique, des "chantiers citoyens", sont aussi imaginés pour la gestion de ces espaces et impliquent ainsi différents publics dans des actions très concrètes de gestion des espaces (nettoyage des plages, nettoyage des berges, plantations).

Action 2.3**Évaluer les politiques publiques sur la gestion de la biodiversité et du patrimoine naturel local**

Dans l'optique de rendre compte de leurs actions mais aussi dans une perspective d'amélioration continue, il est nécessaire que les collectivités suivent et évaluent régulièrement leurs politiques publiques pour mesurer les progrès établis. Pour cela, les indicateurs sont des outils adéquats. Ils permettent de :

- mieux connaître et suivre l'état de la biodiversité sur le territoire (caractéristiques de la biodiversité, pressions qui s'exercent sur elle, impacts sur les services qu'elle fournit), et ses enjeux ;
- suivre et évaluer les dispositifs et moyens mis en œuvre pour y répondre ;
- rapporter et communiquer sur les progrès accomplis ;

Pour accompagner les collectivités dans cette démarche, l'AUDAP a élaboré un premier travail pour identifier des indicateurs territoriaux de la biodiversité, déclinables à différentes échelles territoriales. Il serait intéressant de partager ce travail sur les indicateurs de biodiversité avec les acteurs du Comité scientifique local et du réseau des acteurs de la valorisation du patrimoine naturel.

Une démarche collective associant des chercheurs, des décideurs politiques, des responsables associatifs, des techniciens, et donnant lieu à des échanges sur les dernières avancées de la recherche, des dernières observations des riverains, des antécédents au cours de l'Histoire (mémoire), des actions concrètes déployées par espace constituerait un outil pilotage participatif précieux pour accompagner l'engagement des élus.

3^{ème} orientation : Intégrer les services rendus par les écosystèmes dans les filières économiques locales

Les sociétés dites modernes se sont largement affranchies en apparence de la nature et en particulier de sa composante vivante. Néanmoins, une part importante de l'activité humaine se déroule en contact important avec la biodiversité, cette activité ayant souvent une composante économique.

Le modèle économique actuel intègre peu le maintien voire la restauration de la biodiversité indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes, et consomme de manière excessive les ressources naturelles.

Une prise de conscience de certains acteurs économiques est en cours avec des démarches telle que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le développement des éco-activités, le développement d'outils tels que l'analyse des cycles de vie des produits (ACV) et l'économie circulaire, les interrogations sur les moyens et la localisation des productions, les déchets d'activité, l'efficacité de l'utilisation des ressources, etc.

Ces approches restent cependant parcellaires et il semblerait important de conduire une réflexion économique sur le patrimoine naturel de ce territoire en révélant les opportunités de développement et les prudences / vigilances à avoir pour ne pas tuer la « poule aux œufs d'or ».

Action 3.1

Accompagner les agriculteurs dans la prise en compte du patrimoine naturel dans leurs pratiques

Les agriculteurs représentent 6 % des actifs et utilisent près de 80 % du territoire. Ils interviennent donc largement sur le modelage des paysages. Ainsi le niveau de biodiversité est étroitement lié à leurs pratiques.

Pour une large partie du territoire, le patrimoine naturel est lié aux agriculteurs (4500 fermes et 8500 actifs) et à leurs pratiques (pastoralisme, productions végétales peu intensives...).

Il est essentiel à la fois de maintenir une activité agricole tout en proposant des programmes de formation aux agriculteurs pour encourager les pratiques favorables au maintien des milieux, à la bonne gestion des effluents d'élevage par rapport aux rivières et aux zones humides, à la protection de la richesse du sol, à la limitation des massifications de monoproductions.

Des programmes de formation et de développement de chantiers avec la profession agricole sont en cours en Pays Basque comme par exemple le projet ATOUS mené entre le GIS-ID64 et le CPIE Pays basque sur les semences locales. C'est le cas également sur le bassin versant des

Nives, des formations sont proposées pour les bonnes pratiques par rapport à la ressource en eau ou encore pour impulser des conversions en bio,...

Il serait ainsi intéressant de capitaliser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité pour impliquer la profession agricole dans la conservation de la biodiversité sauvage et de la biodiversité domestique (variétés anciennes, races locales) et favoriser leur diffusion.

Action 3.2

Inciter les acteurs du tourisme à intégrer le patrimoine naturel dans leur stratégie et dans leur pratique

Chef d'entreprise touristique ou gestionnaire d'un équipement, intervenant extérieur ou guide ancré dans un territoire, promoteur d'une destination. Chaque acteur du tourisme en Pays Basque a un intérêt individuel et collectif à intégrer la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel local dans son action, car il s'agit d'une stratégie de survie ! Si le monde du vivant peut se passer du tourisme, l'inverse n'est pas prouvé !

Intégrer la conservation du patrimoine naturel dans la stratégie et l'action au quotidien est en effet une condition nécessaire pour sauvegarder et améliorer l'attractivité de la destination Pays Basque qui est basée largement sur deux piliers majeurs du patrimoine naturel local que sont l'Océan et la Montagne.

De plus, les visiteurs sont de plus en plus sensibles à l'environnement ; si l'écotourisme reste encore une niche, la qualité des paysages et l'authenticité des terroirs sont une demande essentielle des touristes.

Le tourisme peut devenir une activité « à biodiversité positive ». Il peut permettre une prise de conscience de l'importance et de la fragilité du patrimoine naturel par la contemplation, la découverte et l'éducation. Certains sites en Pays Basque ont adapté cette approche, c'est le cas de sites de montagne qui développent du tourisme aviaire sur les cols basques (Orgambideska, projet Lizarrieta, lâchers Hegaladia au sommet de la Rhune,...).

Des offices de tourisme locaux proposent par exemple des loisirs « nature » (rafting, canyoning, randonnée), il serait important de les amener à compléter ces offres par des découvertes du patrimoine naturel local et sensibiliser les visiteurs aux gestes dans la nature qui permettent de préserver le cadre de qualité qu'ils ont recherchée pour leurs pratiques.

Il serait important de compléter les parcours (visites, randonnées) et de sensibiliser les guides (toutes catégories) à la prise en compte des actifs naturels et du patrimoine naturel.

Sous l'impulsion du Cluster Goazen, il serait intéressant de mener une animation pour les entreprises du tourisme et les inviter à s'engager dans une démarche qui vise à :

- Valoriser la destination Pays Basque sous l'angle "tourisme durable et responsable"
- Rendre les professionnels acteurs de leur compétitivité globale (économique, sociale et environnementale)
- Déployer la démarche de management Responsabilité Sociétale des Entreprises, dans les filières touristiques ou les pôles touristiques qui partagent cette ambition.

Action 3.3**Développer de nouvelles filières économiques à partir du patrimoine naturel**

Territoire marin et littoral, la côte basque bénéficie d'un cocktail d'ingrédients favorables au développement des filières de l'économie de l'Océan : au cœur de l'Eurocité basque, de l'Eurorégion, mêlant façade océane et espace urbain doté d'un véritable potentiel économique. Et les deux agglomérations ne s'y trompent, elles engagent toutes deux des dispositifs d'innovation pour booster ces filières.

L'agglomération Sud Pays Basque en partenariat avec Bidasoa activa, l'agence de développement économique des villes d'Irun et Hondarribia a lancé le dispositif « Océan Expériences » dans la logique du projet «Innov'Mugabe», (innovation sans frontières). Ce programme vise à améliorer la compétitivité des entreprises du bassin de vie transfrontalier. Deux filières stratégiques sont ciblées, l'agro culinaire et la filière nautisme et sports aquatiques, comme levier d'un développement équilibré entre tradition et modernité et souhaite amener les entreprises de cette filière à davantage de conduite éco responsable.

Plus au nord, l'Agglomération Côte Basque Adour souhaite contribuer à la structuration d'un site technopolitain dédié à l'océan. La Ville de Biarritz, dotée d'un outil de diffusion du savoir mêlant approches ludiques et scientifiques, Biarritz Océan avec deux équipements : la Cité de l'Océan et l'Aquarium - Musée de la mer, est particulièrement investie.

L'agglomération mise sur la filière des Energies Marines Renouvelables et sur celle de l'Economie Bleue pour faire venir entreprises, industriels, laboratoires de recherche, organismes de formation et met en avant pour cela l'attractivité du territoire au patrimoine naturel et culturel unique.

4^{ème} orientation : renforcer la médiation et les liens entre patrimoine naturel et culturel

Pour l'édition 2014 des journées du Patrimoine, le thème choisi était « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ». L'idée était d'associer dans un même intitulé patrimoine culturel et patrimoine naturel, pour évoquer les liens qui unissent définitivement le patrimoine sous toutes ses formes à l'environnement – minéral, végétal, urbain, littoral ou champêtre – qui le côtoie, l'abrite ou le sublime.

La notion de « patrimoine » n'a aujourd'hui plus la même définition, ni le même champ d'action. La conscience de sa diversité comme de sa valeur citoyenne, économique et sociale a inévitablement modifié sa perception par le public mais aussi les actions pour sa protection, sa conservation ou sa mise en valeur, ainsi que sa gestion par les pouvoirs publics.

« Patrimoine culturel, patrimoine naturel » propose de placer le patrimoine au cœur d'un spectre allant du monument historique aux espaces protégés en prenant en compte les vastes domaines et espaces naturels abritant du patrimoine, ou encore les éléments naturels eux-mêmes faisant véritablement patrimoine.

L'affectivité, la sensibilité sont en ce sens des éléments cruciaux pour recréer ce lien de l'homme avec la nature. Les explications logiques et scientifiques ne suffisent pas, il y a un lien sentimental à retrouver avec la nature.

Action 4.1

Faire coopérer les acteurs culturels et ceux du Patrimoine culturel, et ceux impliqués dans la valorisation du patrimoine naturel

Il s'agirait de créer une commission mixte mêlant acteurs du patrimoine culturel et du patrimoine naturel dont un des premiers chantiers pourrait être l'élaboration d'un référentiel commun de ce qui "est" et "fait" le patrimoine naturel du Pays Basque (et à ses franges barthes au nord, montagne au sud, océan à l'ouest, continuités à l'est).

Il s'agirait de nommer et de définir collectivement les éléments de patrimoine dans une approche interdisciplinaire (écologie, paysage, ethnologie, connaissance populaire,..), de localiser les sites et les éléments constitutifs majeurs de ce patrimoine et de porter à connaissance ce référentiel. La démarche pourrait s'inspirer de celle adoptée par l'ONF dans le cadre de la mise en place de « forêt d'exception » mais serait étendu à d'autres sites comme par exemple les sites exceptionnels et symboliques du patrimoine telles que les deux nécropoles de Basse Navarre et les séries de 4 à 5 tertres d'habitation en haute Soule.

Enfin, il serait de même intéressant de capitaliser les liens entre patrimoine naturel et langue basque: recenser, conserver les documents sur les noms des espèces en basque ou des outils en lien avec des pratiques (projet d'affiche du conservatoire de l'abeille noire sur le vocabulaire de l'apiculture, inventaire sur les graminées des prairies basques du GIP-ID64.

Action 4.2

Inviter les acteurs du culturels et de l'enseignement à intégrer le patrimoine naturel dans leurs outils pédagogique et de découverte

Les réseaux patrimoniaux et d'enseignement pourraient être sollicités pour les amener à traiter du patrimoine naturel. Sont concernés par exemple, les Villes et Pays d'Art et d'Histoire, les services patrimoniaux d'architecture et du patrimoine, le CAUE, etc. Mais aussi les commissions et groupes communaux qui travaillent sur le patrimoine local (Sare par exemple). Et enfin, l'ensemble du milieu éducatif : écoles primaires (dont les programmes permettent de nombreuses actions dans ce domaine), le secondaire (enseignants en SVT, histoire géographie, arts plastiques...). Dans ce domaine, le Conseil de développement avait initié en 2006 la démarche « enseigner le Pays Basque » où des enseignants avaient produits avec le CDDP64 des outils de découverte de la géologie de la montagne basque.

Certains acteurs culturels travaillent d'ores et déjà en ce sens et mettent en lumière les liens entre la mythologie basque et le patrimoine naturel (voir les travaux de Claude Labat par exemple).

Il pourrait être proposé aux acteurs du patrimoine de diffuser également dans leurs medias (site Internet, magazine) des articles dédiés au patrimoine naturel local. Ex. Un numéro spécial : le patrimoine naturel au Pays Basque dans un prochain Bulletin du Musée Basque.

Action 4.3**Promouvoir la création artistique en lien avec le patrimoine naturel du Pays Basque.**

La collaboration avec les artistes pour mettre en scène, en musique ou en image la nature propose une découverte et une approche plus sensible de la nature et peut permettre de sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité via des œuvres et des activités ludiques et conviviales associant différents publics. Il est important de substituer au sentiment d'éloignement par rapport à la nature, un sentiment plus positif, celui d'habiter un pays dans lequel la nature a gardé une place prépondérante et originale. Pour faciliter ce basculement, l'art constitue un puissant vecteur de remise en question des représentations, via la musique, le cinéma, les arts plastiques, ou encore la poésie. Il s'agit de parler un autre langage et de développer une autre vision du patrimoine naturel, complémentaire des approches plus scientifiques et descriptives. Il serait ainsi intéressant d'interpeller les acteurs culturels sur les liens entre leur création et le patrimoine naturel du Pays Basque.

Les membres du groupe patrimoine naturel

Nom	Prénom	Organisme
ALMANDOZ	Ines	Communauté d'agglomération Côte Basque Adour
AMMANN	Susi	Comité Départemental du Tourisme Béarn Pays Basque
ARRANZ	Jean-marc	Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques
BERGOUIGNAN	Juliette	IUT De Bayonne
BIMBOIRE	Pantxo	Union Pays Basque Entreprise - LANTEGI AK
BORDA	Jean-Pierre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
CAILL-MILLY	Nathalie	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
CASTEGE	Iker	Centre de la mer de Biarritz
CERVEAUX	Corinne	CETEM - CCI Bayonne Pays Basque
CHAUTRU	Lionel	CESER Aquitaine
CHEVALIER	Jean-Jacques	Agence de l'Eau Adour Garonne
CHOIGNARD	Jean	Cap Terre
CHOMARD	Emilie	Commission syndicale du Pays de Cize
CLEMENT	Olivier	Conseil de développement du Pays Basque
CLERC	Pascal	Centre Permanent d'Initiative Pour l'Environnement Littoral Basque
COUZY	Laurent	LPO Aquitaine
CUENDE	François-Xavier	Institution Adour
DACHARRY	Régis	BIZI
D'AMIKO	Frank	UPPA
DARTAU	André	Fédération de pêche
DE JOANTHO	Emmanuel	MIFEN
DELORME	Laetitia	Syndicat Mixte du SCoT de l'agglomération de Bayonne
DELPORTE	Glenn	AAPPMA Nive
DUCASSE	Martine	Chambre des métiers des Pyrénées Atlantiques
DUCASSE	José	DDTM-Délégation Territoriale Pays Basque
DUCHAUVILLE	Cécile	Agglomération Sud Pays Basque
DUCHENE	Séverine	BIZI
ESNAULT	François	Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
GALLATO	Cécile	AUDAP

Nom	Prénom	Organisme
GANSOINAT	Sophie	MIFENEC
GOYEHENEIX	Joseph	Commission syndicale du Pays de Cize
GUILLEMIN	Marie-Laure	Service environnement d'Anglet
HARDY	Franck	Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique
HARIGNORDOQUY	Jean Louis	HEMEN
HUVETEAU	Caroline	ASPB
INARRA	Philippe	Centre Permanent d'Initiative Pour l'Environnement Pays Basque
IRIGOYEN	Michelle	Association d'animation culturelle (Hélette), ex.enseignante SVT
IRIQUIN	Jean-Paul	SIVU pour la mise en œuvre du programme Natura 2000 sur le site du massif du Mondarrain er de l'Artzamendi
LABAT	Claude	Association LAUBURU
LABORDE	Emilie	DDTM
LAMARQUE	André	Association ECTI
LASSERRE	Franck	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
LE MOAL	Tangi	Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine
LEKUMBERRI	Terexa	Euskal kultur erakundea
LISSARDY	Fabienne	Ville de Saint Jean-de-Luz
MAITIA	Joël	Suppléant de Mme Alaux, député 6ème circonscription
MOUSSET	Patrick	Office National des Forêts
PAUTRIZEL	Françoise	Biarritz Océan (Musée de la Mer et Cité de l'Océan)
PROFIT	Antoine	Conseil Régional d'Aquitaine
RODRIGUEZ	Miguel	CAF de Bayonne
RUBIO	Florence	Agglomération Sud Pays Basque
SANZ	Xavier	UNSA 64
SOULE	Isabelle	FSU 64
SOULIER	Laurent	IMA
TORAL	Valérie	Ville de Saint Jean de Luz
URCUN	Jean-Paul	Groupe Chiroptères Aquitaine Ligue de Protection des Oiseaux Délégation Aquitaine Groupe des Pyrénées-Atlantiques
VALDIVIELSO	Rafael	CADE
YOHANA	Emmanuelle	Leader Montagne basque